

PROGRAMME DE FORMATION :

RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE.

FORMATION CERTIFIANTE : TP N° DE FICHE RNCP38575

Public : "Le responsable de petite ou moyenne structure orchestre tous les aspects de l'entreprise, de la stratégie à l'exécution, dans le respect des réglementations, pour atteindre les objectifs fixés."

Prérequis : Niveau IV (BAC) et/ou expérience significative de travail permettant une adaptation rapide aux conditions d'apprentissage

Positionnement : Entretiens individuels, Tests et mises en situations si requis, Modularisation des parcours en fonction des résultats d'évaluation

Nombre de participants : De 03 à 12 participants

Modalités d'accès : Formation en intra. Formation en présentiel

Délais d'accès : Formation en Inter-groupe de 1 à 10 participants maximum. Formation en présentiel et ou en distanciel. Formation accessible uniquement par la voie apprentissage

***Nota :** Un délai d'un mois sera nécessaire entre la demande client et la mise en œuvre de la session ou du planning des sessions sur l'année, en cas de subrogation auprès d'un Ocpo, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge.

Objectifs de la formation : Préparation au titre professionnel **d'unité marchande**, afin d'être capable de :

1. Diriger une structure avec une équipe

Développer une vision systémique de la structure dans son environnement Inscrire la structure dans son territoire

Manager et animer une équipe

2. Mettre en œuvre l'objet social de la structure

Adapter l'offre de la structure à la demande Organiser et développer la diffusion de l'offre Organiser la production

3. Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure

Analyser le bilan de la structure

Analyser le compte de résultat de la structure Rédiger le rapport d'activité de la structure

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

RNCP38575BC01 - Diriger une structure avec une équipe

RNCP38575BC02 - Mettre en œuvre l'objet social de la structure

RNCP38575BC03 - Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure

Nota : si un apprenant ne valide pas son titre ou a seulement une validation partielle, ce dernier ne peut s'inscrire à une nouvelle session d'examen qu'à partir de 6 mois après la date de la première présentation au titre dans le centre certificateur de son choix. Il peut de nouveau se représenter au titre pour valider les CCP non validés si le titre est toujours actuel car les titres sont réformés tous les 5 ans. Si ce dernier a été réformé en date d'inscription pour la nouvelle certification, le candidat devra être inscrit sur la nouvelle mouture du ti

Équivalence : (Equivalent BAC +2)

Passerelles : NC

Suite de parcours possibles et Débouché : Une poursuite d'étude en niveau Bac+3 est possible après l'obtention complète du diplôme : licence professionnelle Management et Gestions des Organisations, Li-cence Économique et Gestion, Mastère et

Programme :

▼ **BLOCS DE COMPÉTENCES**

RNCP38575BC01 - Diriger une structure avec une équipe

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Développer une vision systémique de la structure dans son environnement Inscrire la structure dans son territoire Manager et animer une équipe</p>	<p>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. <input type="checkbox"/> Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min</p>

RNCP38575BC02 - Mettre en œuvre l'objet social de la structure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Adapter l'offre de la structure à la demande Organiser et développer la diffusion de l'offre Organiser la production</p>	<p>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. <input type="checkbox"/> Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min</p>

RNCP38575BC03 - Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Analyser le bilan de la structure Analyser le compte de résultat de la structure Rédiger le rapport d'activité de la structure</p>	<p>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. <input type="checkbox"/> Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min</p>

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Développer une vision systémique de la structure dans son environnement Inscrire la structure dans son territoire Manager et animer une équipe Adapter l'offre de la structure à la demande Organiser et développer la diffusion de l'offre Organiser la production Analyser le bilan de la structure Analyser le compte de résultat de la structure Rédiger le rapport d'activité de la structure	00 h 45 min	En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Développer une vision systémique de la structure dans son environnement Inscrire la structure dans son territoire Manager et animer une équipe Adapter l'offre de la structure à la demande Organiser et développer la diffusion de l'offre Organiser la production Analyser le bilan de la structure Analyser le compte de résultat de la structure Rédiger le rapport d'activité de la structure	00 h 30 min	Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et de son contexte d'exercice par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 35 min	

Méthode pédagogique : Alternance d'approche théorique, d'échanges et d'exercices pratiques 70% du temps est consacré à des travaux dirigés et des travaux pratiques Un support de cours sera remis à chaque participant

La formation se termine par un contrôle des acquis

Modalités d'évaluations : L'évaluation se compose d'une mise en situation professionnelle hors situation de production pour les activités mentionnées dans le programme. L'épreuve finale se déroule en 6h45 dont 4h30 de préparation et 2h15 devant le jury de professionnels. Le stagiaire s'appuie sur un dossier attestant d'une pratique professionnelle.

Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire Évaluation à froid pour les entreprises/Financeurs

Durée : Formation de 350 heures (50 jours) en formation : Sur une semaine, rythme en moyenne 1 jour en centre de formation et 4 jours en entreprise.

Total de la formation 10 mois

Tarif : Le prix de la formation est fixé en fonction de la prise en charge accordée par l'organisme financeur. Sans prise en charge, nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées : En fonction du handicap du stagiaire nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé)

Chiffre Clés : Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale seront rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

Nombre de stagiaires 2023 :

Taux de réussite aux examens en 2023 : Note de satisfaction moyenne 2023 :